MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No Un.

Séance du samedi 12 juin 1848.

[illegible]

A D CROSSMAN, Maire

H BIER, Commis

Mairie de la Nlle-Orléans, 1

A D CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
CONSEIL GENERAL.
Séance du samedi 3 juin 1848.

[illegible]

GEORGE ALLEN, Président.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLÉANS
Conseil de la Municipalité No Un.

[illegible]

A D CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

[illegible]

A D CROSSMAN, Maire.

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Le prix de passage dans les chars sont comme suit :

Billet seul, pour tout endroit en deçà de la rue Pleasants, 20 cents.
Entrée au déposoir de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Immensiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Chaqu'autre billets jusques, 8 7 50
Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt encoignure des rues Perdido et Baronne.

Ainsi que d'une demi-heure on ne reçoit avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. Tout ce qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements, ainsi que des sorbets à bon marché.

Les chars partiront comme suit :

LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la Nlle-Orléans		De Carrollton.	
Avec chev.	6 1/2 h P M	Avec chevaux	5 h. A M
A vapeur,	7	A vapeur,	7 1/4
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 1/2
"	5 1/4	"	4 1/2
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	9 1/4 P. M.	Avec chevaux	8 P. M
Dim.	11 1/2 P. M.	Dim.	10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches :

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis l'heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton et plus tard de la Nlle Orléans; les chars à vapeur partiront de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, et alors les chars de partiront à deux heures régulières de la semaine. En outre, le 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 7 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.

Le trajet sur ce chemin sera comme suit :

Un seul billet, 10 cents.
50 billets, $4 00

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette en ville, 6 A. M.—De la rue Canal, 6 1/2 A. M.— De Lafayette en hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 dito.

Après quoi, un partiront de chaque bout du chemin toutes les 7 du soir en hiver, et 8 en été, et ensuite un partiront toutes les heures jusqu'à 11 1/2 de la Nlle-Orléans, lorsque les théâtres seront ouverts, autrement à 10 heures de la Nlle-Orléans et 10 1/2 de Lafayette.

☞ Il est défendu de fumer dans les chars.

JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

Les bateaux de Lafayette et Carrollton sont prêts à recevoir la compagnie et établi un prix uniforme pour les billets d'abonnement des chars; savoir $5 par bois d'avance, pour l'aller et l'autre toute et partout où sera la distance, les enfants moitié prix. Les billets de ce genre ne seront donnés que du commencement du 1er du mois. 6 mai

CHARONAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés, agents de la manufacture de WILSON CHILDS & CO, Philadelphie, viennent en magasin, Engl. Ses vitriment de chaque genre de toute espèce : 25 paires roues de charrettes [illegible] 25 paires roues de charrettes [illegible] 2 à 5 pouces de jantes, [illegible] 2 à 5 pouces de jantes, [illegible] 2 à 5 pouces de jantes,